

NOTE DE LA DIRECTION

LA POLITIQUE DE DÉFENSE DU CANADA : LES JEUX NE SONT PAS FAITS

À MESURE QUE SE DÉ-roulait l'année 1989, il est devenu clair que, tout difficile et désagréable que ceci pût être, le Canada allait devoir inéluctablement réexaminer en profondeur et repenser fondamentalement sa politique de défense. En effet, le budget du printemps

dernier a tellement réduit les ressources et différé les programmes de rééquipement des Forces canadiennes que le cadre défini dans le Livre blanc de 1987 sur la Défense ne permettait désormais plus de concilier les capacités de notre pays en matière de défense et ses engagements. Par ailleurs, et c'est là une raison encore plus importante de repenser la politique de défense, les relations Est-Ouest ont connu une évolution dramatique.

Jusqu'ici, l'envergure des changements politiques amorcés à l'échelle de la planète n'apparaît pas suffisante pour obliger les stratèges militaires à revoir leurs évaluations sur les capacités des forces armées et les menaces potentielles. Cependant, avec la progression rapide des pourparlers sur les forces conventionnelles à Vienne, avec les réductions sensibles du nombre de chars et d'autres matériels dont on pense qu'elles feront l'objet d'un accord d'ici l'été 1990, n'importe quel pays dans la position du Canada manquerait totalement de réalisme s'il poursuivait la réalisation d'un projet d'envergure tel que celui portant sur l'achat de nouveaux chars pour les Forces canadiennes déployées en Allemagne. La participation du Canada à l'OTAN a acquis une dimension politique plus grande du fait qu'elle aidera à harmoniser les relations entre l'Europe et les États-Unis pendant le processus capital des négociations Est-Ouest et les réductions qui suivront. Cependant, l'issue de ces négociations aura bientôt une incidence cruciale sur l'importance globale du contingent canadien en Europe. D'une façon ou d'une autre, dans sa politique étrangère et militaire, le Canada devra s'interroger sur toute une gamme d'options fort imprévisibles, dans un domaine où la mise en oeuvre des décisions prend du temps et coûte très cher.

Le défi qui se pose désormais, consiste à prendre des décisions qui donneront aux stratèges de la Défense canadienne et au personnel de nos forces armées des orientations raisonnablement claires et stables et des garanties crédibles qu'ils disposeront de l'équipement nécessaire pour bien remplir les tâches qui leur seront confiées. Pour relever ce défi, il n'y a désormais plus d'autre solution que de tenir un débat public en profondeur sur les options.

Questions à débattre entre esprits bien informés

■ Comme le Livre blanc sur la Défense l'a souligné, la sécurité du Canada comporte trois volets connexes : la politique et les programmes de défense; les perspectives de désarmement et de limitation des armements, et les activités qui

visent à régler les conflits et qui comprennent les missions de maintien de la paix. Beaucoup plus que ne l'ont reconnu les auteurs du Livre blanc, une conjoncture favorable dans le cas des deux derniers volets peut, en fin de compte, réduire le besoin de défense et déboucher peut-être même sur des exigences et des opérations différentes.

■ Le public canadien est habitué de penser que le budget militaire national est très modeste, mais le Canada se situe au douzième rang dans le monde, pour ce qui est des dépenses militaires totales, et au sixième rang dans l'OTAN. Pour ce qui est de la taille de nos forces armées, nous nous classons au quarante-huitième rang; par ailleurs, les Forces canadiennes estiment, cela est bien connu, qu'une bonne partie de leur matériel est de qualité inférieure et vétuste. Même si l'on prend en compte que bien des armées plus nombreuses misent sur les conscrits et que la taille du territoire canadien est à l'origine de frais supplémentaires, il est clairement nécessaire d'examiner comment le Canada peut en arriver à un meilleur rapport coût/efficacité possible en matière de défense. Le Canada doit-il essayer de conserver des forces armées parfaitement équilibrées et composées strictement de militaires professionnels à temps plein, ainsi qu'une infrastructure militaire d'envergure véritablement nationale ? Est-il possible pour une puissance moyenne de se chercher des «créneaux» spécialisés où elle excellera en matière de défense, comme le Canada le fait dans d'autres domaines ?

■ En ce qui concerne la plupart des menaces militaires stratégiques possibles, le territoire et l'espace aérien du Canada forment un tout avec ceux des États-Unis. Cette réalité nous oblige à chercher à influencer sur les politiques américaines lorsque les intérêts vitaux du Canada sont différenciés. En revanche, les politiques canadiennes devront aussi prendre en compte les intérêts vitaux des États-Unis, de sorte qu'il faudra continuer à rechercher des compromis dans cette relation clairement asymétrique.

■ L'Alliance de l'Atlantique Nord demeurera sans doute un cadre important de coopération entre l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord en matière politique et dans les domaines de la sécurité et de la défense. Jusqu'ici, cette coopération s'est principalement traduite par l'envoi de contingents nord-américains en Europe, la mise en réserve de renforts qui seraient déployés là-bas en cas d'urgence, et la participation à des opérations navales conjointes, mais il est possible que, dans l'avenir, les Européens de l'Ouest assument une part plus grande du fardeau moindre que sera la défense de leurs pays. La contribution nord-américaine directe en Europe pourrait donc diminuer, et l'on peut aussi penser que les activités des éléments navals et aériens des pays ouest-européens s'accroîtront dans la zone nord-américaine de l'OTAN.

■ L'Arctique représente un grand domaine à peine exploré des relations Est-Ouest, le Canada

et l'Union soviétique y ayant les enjeux territoriaux les plus considérables. À la faveur de ses rapports bilatéraux et circumpolaires, le Canada devrait distinctement mettre l'accent sur les moyens possibles de renforcer la confiance dans ce contexte, d'établir une coopération constructive et de réduire les menaces pesant sur la sécurité.

■ Nous avons dû assumer un certain nombre de nouvelles tâches exigeantes et coûteuses à cause de la concurrence technologique militaire entre l'Est et l'Ouest. Le Système d'alerte du Nord et l'accent mis sur les bases d'opérations avancées, sur les bases avancées de déploiement et les vols d'exercice à basse altitude, ainsi que sur les systèmes de surveillance aérospatiale et sous-marine sont autant d'éléments revêtant beaucoup d'importance pour la défense du Canada et la protection de ses intérêts fondamentaux dans ses rapports avec les États-Unis. Chaque fois que cela est possible, le Canada est justifié de demander la réduction ou la limitation des développements technologiques susceptibles d'alourdir encore sa tâche.

■ Pour faire face à d'autres types de défis traditionnels et de nouveaux défis internationaux intéressant la sécurité canadienne, il faudra peut-être chercher la solution ailleurs que dans les moyens militaires de défense ou dans une collaboration canado-américaine. Au nombre de ces défis, citons les suivants : affirmer et protéger la souveraineté canadienne; protéger les zones de pêche du Canada et faire respecter les règlements pertinents; protéger l'environnement; surveiller les côtes et lutter contre le trafic des drogues ou les entrées illicites au pays; et assurer des services tels que le bris des glaces et les opérations de recherche et de sauvetage. Il ne sera peut-être pas possible d'assurer ces autres services de «sécurité» parallèlement aux opérations navales plus traditionnelles.

■ Les opérations de maintien de la paix, constituent depuis des décennies un volet important de l'activité militaire de notre pays; à cet égard, sa contribution à la sécurité internationale, par l'entremise du système des Nations-Unies, n'a pas d'égale. Les activités de l'ONU ont soudainement repris avec beaucoup de vigueur dans le domaine du maintien de la paix, pour faire écho aux nouveaux souhaits des grandes puissances, désormais désireuses de voir des conflits se régler sous surveillance internationale. Aucun pays ne possède autant d'expérience, de moyens et de crédibilité pour accomplir ces tâches que le Canada. Ce dernier a participé à toutes ces opérations, au point qu'il est devenu difficile de considérer le maintien de la paix simplement comme un rôle «auxiliaire» des Forces canadiennes. Quel degré d'importance accorderons-nous à ces rôles dans notre politique de sécurité ? La réponse donnée à cette question influera de façon déterminante sur l'attribution du budget canadien de défense. □

— BERNARD WOOD